



50^{ème} Assemblée Générale

Procès-verbal du : 7 décembre 2017

Lieu de la séance : Grande Salle, Renens

Présidence : Mme Hélène Brughera

Participant.e.s : Liste des présences et personnes excusées en annexe

Procès-verbal : Mme Jocelyne Balet

Prochaine AG : Jeudi 21 juin 2018

Ordre du jour :

- 1 Désignation des délégués
 - 2 Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 15 juin 2017
 - 3 Informations du Comité et de la Direction
 - 3.1 Cahier des charges du DSAS : Réponse à l'urgence
 - 3.2 Projet de courrier au Chef du DSAS
 - 4 Finances
 - 4.1 Projets 2018
 - 4.2 Projet de budget 2018
 - 4.3 Règlement d'application relatif aux cotisations et contributions 2018
 - 4.4 Désignation de l'Organe de révision
 - 5 Nouveaux membres
 - 5.1 OSAD
 - 5.2 Infirmiers indépendants
 - 5.3 EPS
 - 6 Divers et propositions
-

Mme Brughera ouvre la 50^{ème} AG et souhaite la bienvenue aux participants, elle remercie la commune de Renens pour son accueil et indique que Mme Clerc, Municipale, rejoindra la séance ultérieurement. Elle salue MM. Weiler et Anhorn ainsi que les membres du comité présents et annonce les excusés.

1 Désignation des délégués

Les délégués sont désignés de la manière suivante :

Pour le groupe Médecins : Dr Serge Cuttelod
Pour le groupe SAR : M. Rodolphe Rouillon, Directeur de l'Hôpital de Lavaux
Pour le groupe EMS : M. Jean-Marc Laub, Directeur de la Paix du Soir
Pour le groupe ASAD : M. Serge Marmy, directeur de la FSL
Pour le groupe Commune : Mme Anne-Lise Isaz, municipale de la commune d'Etagnières.

2 Adoption de l'ordre du jour et du PV de l'AG du 15 juin 2017

L'ordre du jour est adopté, ainsi que le PV de l'AG du 15 juin 2017, avec la correction suivante : Mme Preti représente la commune de Jorat-Mézières.

3 Informations du Comité et de la Direction

3.1 Cahier des charges du DSAS : Réponse à l'urgence

Mme Brughera précise le timing, le délai de réponse étant fixé à fin décembre.

M. Anhorn informe que le Comité a souhaité rédiger une réponse à la demande faite par le DSAS suite à l'abandon du projet des régions de santé, il indique que M. Maillard poursuit une partie des objectifs sans changements légaux et considère comme prioritaire la réponse à l'urgence. Le Comité a étudié, élaboré des scénarios et testé des variantes pour finalement arriver au scénario où l'un des membres du réseau

1.1.40 Organisation AG/PV_AG_7 dec 17



(la PMU) fonctionnerait comme mandataire régional et interlocuteur du Service de la santé publique pour la mise en œuvre du processus de réponse à l'urgence. Plusieurs personnes ont participé aux travaux et la PMU a fait part de son intention de se mettre à disposition. Ce scénario semble le plus intéressant puisque les autres alternatives reposaient sur un hôpital « porteur » ou une fusion dans une nouvelle structure du réseau et des soins à domicile ; or d'une part le CHUV n'a pas souhaité être leader du processus - tout en étant partant pour une mise en œuvre - et, d'autre part, la fusion des ASAD et du réseau ne paraissait pas praticable. Le scénario avec la PMU comme mandataire a rencontré l'adhésion des participants aux travaux préparatoires et le courrier soumis à l'approbation de l'AG a pu être finalisé.

Mme Brughera constate qu'aucun représentant de la PMU n'est présent mais que les choses semblent claires. Elle ouvre la discussion.

Le Dr Klay relève que la SVM sera dessaisie de l'organisation de la garde médicale et demande comment la PMU compte se profiler par rapport aux médecins installés.

M. Anhorn entend cette préoccupation légitime et confirme que la convention sur la garde médicale actuelle est dénoncée au 31 décembre 2018. Si M. Maillard accepte la proposition du réseau, c'est la PMU qui devra prendre langue avec les médecins sur la manière d'organiser le dispositif de garde sur la région. Le réseau propose d'être en appui de la PMU pour assumer le mandat régional, et les médecins installés, aujourd'hui peu actifs au sein du RSRL, peuvent occuper là une excellente position, tant pour suivre les travaux de déploiement du dispositif de réponse à l'urgence que pour négocier leur implication dans la future garde médicale régionale. Pour mémoire, les médecins disposent de 4 sièges au comité, dont un vacant.

M. Weiler précise que le mandat fait état d'études à réaliser dès 2018, la PMU fait partie du réseau et sait donc qu'elle doit travailler en partenariat avec les autres membres. Dès lors, le réseau doit être le réceptacle des discussions.

Le Dr Bonard relève l'avantage que la PMU connaît bien le domaine de réponse à l'urgence et d'organisation de la garde médicale.

La Dr Halfon n'est pas membre du réseau mais indique que de facto tous les médecins le sont via la SVM mais que ces derniers ne reçoivent pas les informations, convocations, etc. Elle estime nécessaire que le réseau réfléchisse à comment favoriser l'engagement des médecins dans un projet important pour eux.

M. Anhorn précise que lorsque le réseau veut contacter les médecins, il doit acheter les adresses à la SVM, dès lors effectivement les relations sont plus distantes avec les médecins non membres individuels. Il informe que des réflexions seront menées pour trouver un moyen plus direct d'être en contact.

3.2 Projet de courrier au Chef du DSAS

Mme Brughera ouvre la discussion sur le projet de courrier joint à la convocation à l'AG et M. Anhorn précise que le contenu a été élaboré en bonne intelligence avec la PMU et qu'il leur convient.

Suspension de séance de 10 minutes pour discussion interne entre groupes.

M. Rouillon indique une adhésion globale de la part des hôpitaux. Il propose un changement dans le texte de la position des membres (2^{ème} puce), à savoir que le RSRL demande à être partenaire de la PMU plutôt qu'être à disposition.

M. Weiler relève que cela va tout à fait dans le sens du groupe EMS qui souhaite que le partenariat soit renforcé.

Mme Brughera passe au vote et, avec cette modification, le courrier proposé est adopté à l'unanimité. Elle remercie les auteurs et relève que ce complément positionne bien le réseau.

4 Finances

4.1 Projets 2018

Mme Chinet, responsable de projets, rappelle le contexte institutionnel et les critères de sélection des projets (avantage système, continuité des soins, avantage pour l'utilisateur, pertinence, faisabilité et opportunité) puis détaille les 8 projets qui seront menés en 2018 et qui auront des répercussions sur le budget

1. **Planification médico-sociale du RSRL** : l'objectif est de disposer d'un outil permettant de préavisier de manière professionnelle, documentée et dans la durée, les projets de structures et prestations



médico-sociales sur le territoire du réseau. CHF 30'000.- à prélever sur le fonds de réserve au bilan RSRL.

2. **Optimisation des flux entre CHUV et soins à domicile** : afin de prévenir les hospitalisations évitables, améliorer les sorties de l'hôpital vers le domicile et éviter les ré-hospitalisations. CHF 30'000.- correspondant aux honoraires d'un mandataire et à prendre sur les réserves au bilan RSRL, ainsi que Fr 3'000.- à prendre sur le budget ordinaire du réseau.
3. **Santé au travail des collaborateurs du réseau** : soit maintenir et promouvoir un milieu et des conditions de travail qui contribuent au maintien et à la promotion de la santé des collaborateurs ; objectif financé par le budget ordinaire du réseau.
4. **Amélio** : finaliser le développement et la mise en œuvre des processus (dépistage, gestion des placements, interventions) dans le domaine hospitalier et communautaire ; budget ordinaire du BRIO.
5. **Projet anticipé des soins** (anciennement appelé Motiv*) : dresser un état des lieux et instaurer une pratique transversale du processus au niveau du RSRL. Cette étape devrait s'achever en mai 2019 et serait suivie de l'implantation. CHF 166'570.- pris sur fonds de réserve au bilan RSRL et déjà approuvé lors de l'AG de juin 2017.
6. **Coordination régionale diabète et dispositif DiabeL** : à savoir poursuivre le déploiement du dispositif de suivi DiabeL, en particulier le consolider et l'élargir en intégrant plus de médecins traitant et améliorer la transition hôpital-domicile pour les patients diabétiques. Budget identique à celui de 2017, soit CHF 180'600.- financés par le SSP (encore en attente de leur réponse).
7. **Collaboration CMS-PGE et implantation du Plan de crise conjoint (PCC)** : implantation du PCC dans les CMS lausannois et à la PGE et renforcement la collaboration interinstitutionnelle. CHF 30'000.- correspondant au salaire de la cheffe de projet infirmière spécialisée à la PGE, pris sur fond de réserve au bilan RSRL.
8. **Formations en lien avec le rétablissement** : conceptualiser, coordonner, réaliser et évaluer des formations en lien avec le rétablissement, inclure les pairs praticiens en santé mentale (suite du projet Impact PCC). CHF 10'000.- à prendre sur le fonds de réserve au bilan RSRL.

La discussion est ouverte.

Mme Binamé (EMS Mont-Calme) demande à quoi correspond le projet no 1. M. Anhorn explique que le réseau et les faitières participent à la CIH (Commission des investissements dans l'hébergement) et doivent préavisier les projets soumis par les EMS pour chaque législature, or le réseau n'est pas outillé pour répondre autrement que de façon « pifométrique », sans connaissance précise des besoins locaux. Suite à des discussions au sein du comité, il a été proposé de mettre en place un groupe de travail avec des personnes du réseau et un mandataire externe. M. Weiler précise qu'un outil de gestion et management permettra d'avoir une vision fine de ce qui est nécessaire et où cela est nécessaire.

Le Dr Klay relève qu'il manque toujours un dossier électronique du patient et qu'il faudrait que « quelqu'un » prenne le leadership de ce projet de manière efficace. M. Weiler constate que certaines choses vont de l'avant, dans le nord vaudois se met en place un plan de médication partagé mais qui pour l'instant exige une double saisie. M. Anhorn évoque sa première mission qui avait pour objectif de créer un dossier unique, c'était en... 1999. Il relève cependant que le nord vaudois conduit un projet pilote qui devrait être déployé et qu'en principe il devrait y avoir une accélération ces prochains temps.

La parole n'étant plus demandée, Mme Brughera demande s'il y a une opposition à ces projets. Tel n'est pas le cas, Mme Brughera en prend acte, la validation de ces projets sera confirmée lors du vote sur le budget.

4.2 Projet de budget 2018

M. Anhorn indique que le comité, dans sa séance du 2 novembre, a donné un préavis favorable à l'adoption du budget 2018. Il rappelle que la plus grande partie dépend des allocations de ressources de l'Etat et que ces informations parviennent en général dans le courant du 1^{er} semestre. L'Etat demande à ce que l'enveloppe soit identique aux précédentes, les postes autres que l'activité permanente et le BRIO peuvent faire l'objet d'avenants si nécessaire. Il précise que le budget de l'activité permanente comprend les projets mentionnés avec un financement pris sur le fond de réserve afin d'utiliser ces réserves et rendre le réseau plus performant.

Mme Brughera passe au vote. Le budget indicatif proposé ainsi que le financement des projets sont adoptés.



4.3 Règlement d'application relatif aux cotisations et contributions 2018

Le règlement 2018 est identique à celui de 2017. Il n'y a aucune opposition et il est adopté à l'unanimité.

4.4 Désignation de l'Organe de révision

Mme Brughera relit l'article 14 des statuts « L'assemblée générale de l'Association fait appel chaque année à un organe de révision pour la vérification des comptes annuels. Ce mandat peut être donné sur la forme ordinaire ».

M. Anhorn informe que Mme Keller, qui donnait lecture du rapport de révision, quitte BDO ; ce qui permet de garder la même fiduciaire en changeant juste de personne ; la responsabilité du mandat sera transférée à M. Valmir Haxhosaj.

Aucune opposition ne se manifestant, Mme Brughera considère que le choix de BDO est accepté.

5 Nouveaux membres

Mme Brughera rappelle que les OSAD ainsi que les infirmiers indépendants ont l'obligation d'adhérer à un réseau.

5.1 OSAD

Dent ta maison : Mme Gallandat est hygiéniste dentaire depuis 12 ans. Depuis un an, elle se déplace là où il y a de la demande, à savoir en particulier chez les patients ou dans les EMS.

Swiss Stay Care Sàrl : M. José Fernandez s'est excusé pour son absence.

Soins 24 : centre d'aide et de soins s'adressant à toute personne ayant besoin d'aide à domicile, fonctionne sur la région du grand Lausanne.

5.2 Infirmiers indépendants

M. Sébastien Launier et M. Jean-Sébastien Joubert sont spécialisés en plaies et cicatrisation, ils ont travaillé plus de 10 ans dans ce domaine, ils ont un CAS et un DAS et sont à disposition des cabinets médicaux, des cliniques et en ambulatoire. Pour l'instant, ils travaillent comme indépendants 2 jours par semaine.

5.3 EPS

Mme Portner, directrice de l'EPS Le Chiffre de la parole, s'est excusée.

M. Anhorn précise qu'il s'agit d'une nouvelle catégorie d'établissements, auparavant certains étaient rattachés au SASH et d'autres au SSP, maintenant ils sont sous la tutelle du SSP et ont l'obligation de rejoindre le réseau. Ils font partie du groupe EMS.

Mme Brughera passe au vote. Aucune opposition ou abstention, les 6 nouveaux membres sont adoptés.

6 Divers et propositions

La parole n'est pas demandée.

Mme Brughera annonce que la prochaine AG aura lieu le 21 juin 2018 et que M. Rouillon, directeur de l'Hôpital de Lavaux, a confirmé qu'il était prêt à l'accueillir. Elle demande aux EMS de réfléchir à qui accueillera l'AG de décembre 2018 et passe la parole à Mme Karine Clerc, municipale à Renens.

Mme Clerc présente Renens, commune en pleins travaux, construite autour de la gare, accueillant beaucoup d'étrangers et qui vit actuellement une mutation, une transition économique et une mue culturelle et démographique. Elle ajoute que les transformations actuellement menées se font autour des habitants. Elle invite les participants à partager un verre de l'amitié.

Mme Brughera remercie la Commune de Renens pour l'apéritif offert et souhaite une très bonne rentrée à chacun, chacune.



AG 7 décembre 2017

LISTE DES PARTICIPANTS (selon listes de présence signées)

Groupe	Nom Prénom	Institution, organisation	Localité
ASAD	Brutto Koller Tiziana	APREMADOL	Renens
	Bres-Bigey Isabelle	APROMAD	Le Mont-sur-Lausanne
	Marmy Serge	Fondation Soins Lausanne	Lausanne
EMS	Fonjallaz Christian	Baumettes (Fondation Ls)	Renens
	Risse Frédéric	Béhtanie (Institution de)	Lausanne
	Thomas Frédéric	Les Châteaux (Fondation)	Echallens
	Kunz Sonia	Clair Soir (EMS)	Ecuviens
	Simone Vincent	Recordan (EMS)	Lausanne
	Simone Vincent	Donatella Mauri (Fondation)	Romanel-sur-Lausanne
	Goumaz Pierre-André	Faverge (EMS La)	Oron-la-Ville
	Viatte Gérard	ivremene (Résidence)	Lausanne
	Binamé Valérie	Oriel (Fondation L')	Renens
	Binamé Valérie	Mont-Calme (Fondation)	Lausanne
	Laub Jean-Marc	Paix du Soir (EMS La)	Le Mont-sur-Lausanne
	Berthet Pierre	Pré-Pariset (Fondation)	Pully
Weiler Christian	Primeroche (Fondation)	Prilly	
Hansford Marina	Soleil Levant (Fondation)	Lausanne	
Médecins	Bonard Marc		Lausanne
	Cuttelod Serge		Lausanne
	Fellrath Frédéric		Lutry
	Klay Micaël		Oron-la-Ville
	Schwob Alain		Prilly
	Halfon Patricia		Belmont
Soins aigus	Lehn Isabelle	CHUV	Lausanne
	Rouillon Rodolphe	Hôpital de Lavaux	Cully
	Pralong Gérard	Hôpital de Lavaux	Cully
	Kunz Sonia	Hôpital ophtalmique	Lausanne
Associés	Segin Aline	Accompagnement Santé Bien-être	Renens
	Donoso Deborah	Home Assistance Sàrl	Lausanne
Communes	District Gros-de-Vaud	Chevallay Stéphanie	Bercher
		Isaaz Anne-Lise	Etagnières
		Witzig Pierre-Alain	Froideville
		Millioud Jean-Pierre	Goumoens
		Gay-Crosier Thierry	Montilliez
		Tille Dominique	Oulens-sous-Echallens
		Pittet-Allaz Véronique	Villars-le-Terroir
		Berthoud Olivier	Vufflens-la-Ville
	District Lavaux-Oron	Perret Bernard	Forel
		Preli Muriel	Jorat-Mézières
			Montpreveyres
	District Lausanne	Jolliet P.	Epalinges
	District Ouest Lausannois	Laabar Loubna	Chavannes-près-Renens
Beaud Michelle		Crissier	
District Broye-Vully	Balissat Christophe	Corcelles-le-Jorat	
Invités	Rosat Alain	PMU	Lausanne



LISTE DES EXCUSES

Groupe	Nom Prénom	Institution, organisation	Localité
ASAD	Uffer Filip		Lausanne
Associé	Althaus Patrick	Physiothérapeute	Bottens
	Chatelain Jean-Claude	Clinique Cécil	Lausanne
	Gross Claude	Croix-Rouge, section VD	Lausanne
	Kimmeier Jaunin Marina	Infirmière indépendante	Lausanne
	Lecocq Waltraut	Association Proches aidants	Vullierens
	Lo Russo Alexandre	Pharmacie du Galicien	Prilly
	Uffer Filip	Membre du Comité	Lausanne
Communes	District Lavaux-Oron	Municipalité	Belmont
		Municipalité	Bourg-en-Lavaux
		Municipalité	Chexbres
		Conne Laurent	Essertes
		Rolaz Jean-François	Puidoux
		Chevalley Pierre-Alain	Rivaz
		Municipalité	Savigny
		Municipalité	Servion
		Municipalité	Servion
		Muhlethaler Marianne	St-Saphorin
	District Gros-de-Vaud	Létra Cyril	Bioley-Orjulaz
		Ney Seema	Bretigny-sur-Morrens
		Lopes Sara	Essertines-sur-Yverdon
		Sabine Freymond	Fey
		Baudenbacher Patricia	Mex
		Cruchon Katia	Morrens
		Dessauges Pascaé	Préfet
		Favre Sandrine	St-Barthélemy
		Municipalité	Sullens
	District Lausanne	Manzini Pascale	Ecublens
		Perrin Claudia	Romanel
	District Ouest-lausannois	Theumann Cécile	St-Sulpice
	District Broye-Vully	Municipalité	Ropraz
ENS	Ethenoz Pierre	Fondation la Rozavère	Lausanne
	Gasser Alexandre	EMS La Girarde	Epalinges
		EMS Le Flon	Oron-la-Ville
	Remy Pierre-Yves	EMS Bois-Gentil	Lausanne
Médecins	Corbaz Pierre		Lausanne
	Koher Pierre		Lausanne
Soins aigus	Diawara Fatou	CHUV, Soins palliatifs	Lausanne
Invités	Bays Jean-Michel	PMU	Lausanne
	Boubaker Karim	Médecin cantonal	Lausanne
	Monod Stefanie	Cheffe de service, SSP	Lausanne
	Wasserfallen Jean-Blaise	CHUV	Lausanne



AG 7 décembre 2017

LISTE DES PARTICIPANTS (selon listes de présence signées)

Groupe	Nom Prénom	Institution, organisation	Localité
ASAD	Brutto Koller Tiziana	APREMADOL	Renens
	Bres-Bigey Isabelle	APROMAD	Le Mont-sur-Lausanne
	Marmy Serge	Fondation Soins Lausanne	Lausanne
EMS	Fonjallaz Christian	Baumettes (Fondation Ls)	Renens
	Risse Frédéric	Béhtanie (Institution de)	Lausanne
	Thomas Frédéric	Les Châteaux (Fondation)	Echallens
	Kunz Sonia	Clair Soir (EMS)	Ecuviens
	Simone Vincent	Recordan (EMS)	Lausanne
	Simone Vincent	Donatella Mauri (Fondation)	Romanel-sur-Lausanne
	Goumaz Pierre-André	Faverge (EMS La)	Oron-la-Ville
	Viatte Gérard	ivremene (Résidence)	Lausanne
	Binamé Valérie	Oriel (Fondation L')	Renens
	Binamé Valérie	Mont-Calme (Fondation)	Lausanne
	Laub Jean-Marc	Paix du Soir (EMS La)	Le Mont-sur-Lausanne
	Berthet Pierre	Pré-Pariset (Fondation)	Pully
Weiler Christian	Primeroche (Fondation)	Prilly	
Hansford Marina	Soleil Levant (Fondation)	Lausanne	
Médecins	Bonard Marc		Lausanne
	Cuttelod Serge		Lausanne
	Fellrath Frédéric		Lutry
	Klay Micaël		Oron-la-Ville
	Schwob Alain		Prilly
	Halfon Patricia		Belmont
Soins aigus	Lehn Isabelle	CHUV	Lausanne
	Rouillon Rodolphe	Hôpital de Lavaux	Cully
	Pralong Gérard	Hôpital de Lavaux	Cully
	Kunz Sonia	Hôpital ophtalmique	Lausanne
Associés	Segin Aline	Accompagnement Santé Bien-être	Renens
	Donoso Deborah	Home Assistance Sàrl	Lausanne
Communes	District Gros-de-Vaud	Chevallay Stéphanie	Bercher
		Isaaz Anne-Lise	Etagnières
		Witzig Pierre-Alain	Froideville
		Millioud Jean-Pierre	Goumoens
		Gay-Crosier Thierry	Montilliez
		Tille Dominique	Oulens-sous-Echallens
		Pittet-Allaz Véronique	Villars-le-Terroir
		Berthoud Olivier	Vufflens-la-Ville
	District Lavaux-Oron	Perret Bernard	Forel
		Prete Muriel	Jorat-Mézières
			Montpreveyres
	District Lausanne	Jolliet P.	Epalinges
	District Ouest Lausannois	Laabar Loubna	Chavannes-près-Renens
Beaud Michelle		Crissier	
District Broye-Vully	Balissat Christophe	Corcelles-le-Jorat	
Invités	Rosat Alain	PMU	Lausanne



LISTE DES EXCUSES

Groupe	Nom Prénom	Institution, organisation	Localité
ASAD	Uffer Filip		Lausanne
Associé	Althaus Patrick	Physiothérapeute	Bottens
	Chatelain Jean-Claude	Clinique Cécil	Lausanne
	Gross Claude	Croix-Rouge, section VD	Lausanne
	Kimmeier Jaunin Marina	Infirmière indépendante	Lausanne
	Lecocq Waltraut	Association Proches aidants	Vullierens
	Lo Russo Alexandre	Pharmacie du Galicien	Prilly
	Uffer Filip	Membre du Comité	Lausanne
Communes	District Lavaux-Oron	Municipalité	Belmont
		Municipalité	Bourg-en-Lavaux
		Municipalité	Chexbres
		Conne Laurent	Essertes
		Rolaz Jean-François	Puidoux
		Chevalley Pierre-Alain	Rivaz
		Municipalité	Savigny
		Municipalité	Servion
		Municipalité	Servion
		Muhlethaler Marianne	St-Saphorin
	District Gros-de-Vaud	Létra Cyril	Bioley-Orjulaz
		Ney Seema	Bretigny-sur-Morrens
		Lopes Sara	Essertines-sur-Yverdon
		Sabine Freymond	Fey
		Baudenbacher Patricia	Mex
		Cruchon Katia	Morrens
		Dessauges Pascaé	Préfet
		Favre Sandrine	St-Barthélemy
		Municipalité	Sullens
	District Lausanne	Manzini Pascale	Ecublens
		Perrin Claudia	Romanel
	District Ouest-lausannois	Theumann Cécile	St-Sulpice
	District Broye-Vully	Municipalité	Ropraz
ENS	Ethenoz Pierre	Fondation la Rozavère	Lausanne
	Gasser Alexandre	EMS La Girarde	Epalinges
		EMS Le Flon	Oron-la-Ville
	Remy Pierre-Yves	EMS Bois-Gentil	Lausanne
Médecins	Corbaz Pierre		Lausanne
	Koher Pierre		Lausanne
Soins aigus	Diawara Fatou	CHUV, Soins palliatifs	Lausanne
Invités	Bays Jean-Michel	PMU	Lausanne
	Boubaker Karim	Médecin cantonal	Lausanne
	Monod Stefanie	Cheffe de service, SSP	Lausanne
	Wasserfallen Jean-Blaise	CHUV	Lausanne